



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Savoie

Direction départementale de protection civile
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

Grippe AH1N1

Plan départemental de vaccination



Objectif du plan
Centres de vaccination
Equipes mobiles
Professionnels mobilisés
Logistique
Management du projet
Calendrier

Proposer à l'ensemble de la population une vaccination antigrippale AH1N1 (2 injections à 21 jours d'intervalle) sur une durée de 4 mois

En assurant une prestation hautement sécurisée

Par la conformité du produit

Par la qualité de l'acte vaccinal

En respectant un ordre de priorité des populations fondée sur le risque

En activant

9 centres de vaccination

centres de vaccination scolaires -équipes mobiles

En mobilisant les professionnels

Par qualifications

Sur la base du volontariat

Ordre de priorité de la vaccination (1)

- **Personnels de santé de réanimation néonatale et pédiatrique**
- **Personnels médical, paramédical et aide-soignant des établissements de santé ainsi que médecins et infirmiers du secteur ambulatoire exposés à des patients grippés ou en contact avec des patients porteurs de facteurs de risque**
- **Femmes enceintes (à partir du 2nd trimestre)**
- **Entourage des nourrissons de moins de 6 mois (Professionnels chargés de l'accueil de la petite enfance (jusqu'à 3 ans)**
- **Nourrissons âgés de 6-23 mois révolus avec des facteurs de risque Sujets âgés de 2 à 64 ans avec facteurs de risque**

Ordre de priorité (2)

- **Sujets âgés de 2 à 64 ans avec facteurs de risque**
- **Autres professionnels de santé, professionnels de secours et transporteurs sanitaires**
- **Nourrissons de 6-23 mois révolus sans facteur de risque**
- **Personnels d'accueil des pharmacies**
- **Personnels des établissements médico-sociaux**
- **Plus de 65 ans avec facteurs de risque**
- **2-18 ans sans facteur de risque**
- **Plus de 18 ans sans facteur de risque**

En armant des centres de vaccination sur des capacités normées

360 à 2 100 personnes vaccinées par jour

15 000 à 92 400 personnes vaccinées en 4 mois

Principes d'organisation standardisés

3 chaînes de vaccination dans une équipe-type (mise en œuvre progressive) :
préparation → vaccination → traçabilité → sortie

30 vaccinations à l'heure par chaîne

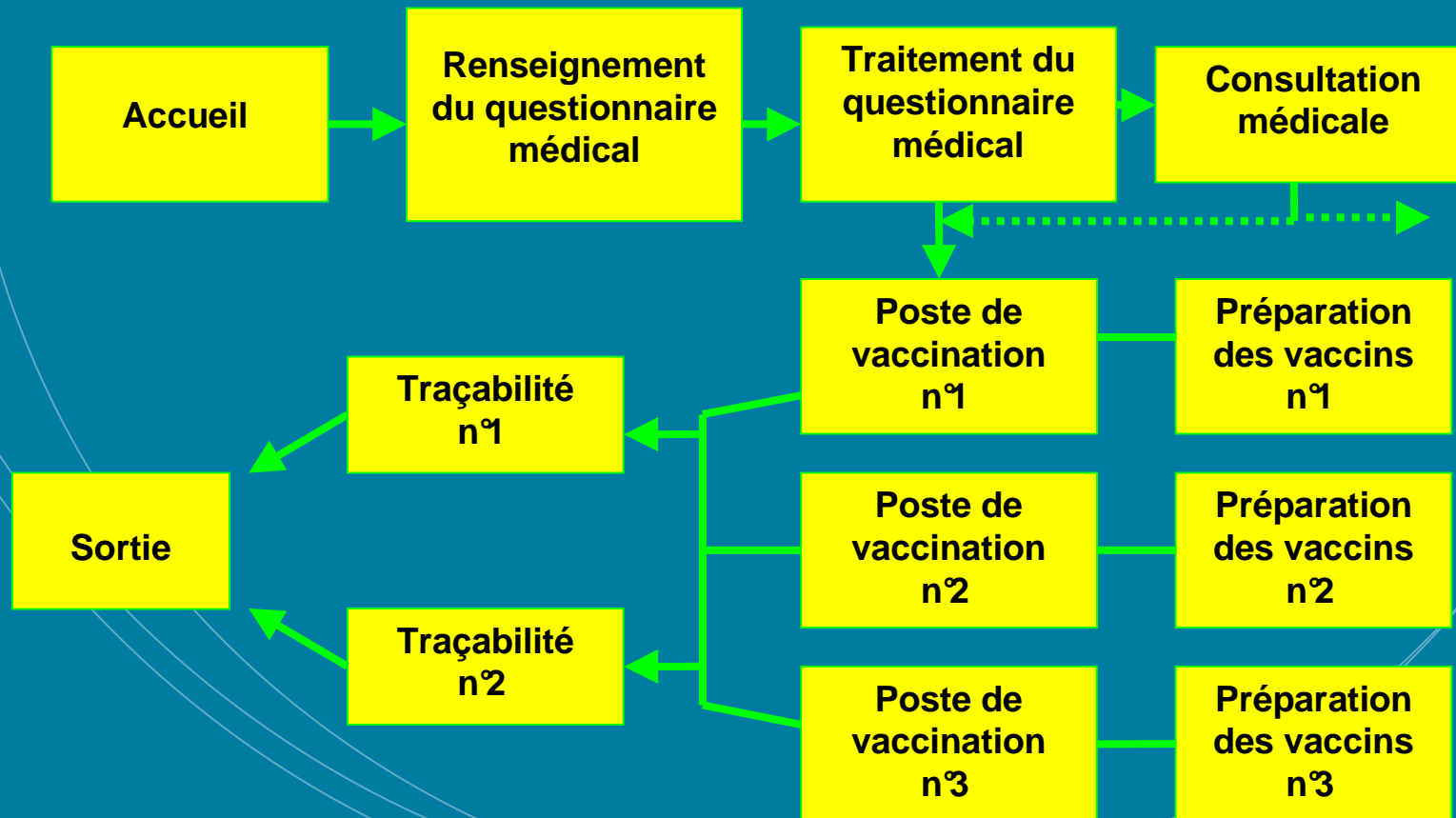
Vacations de 4 heures

1 à 3 vacations par jour

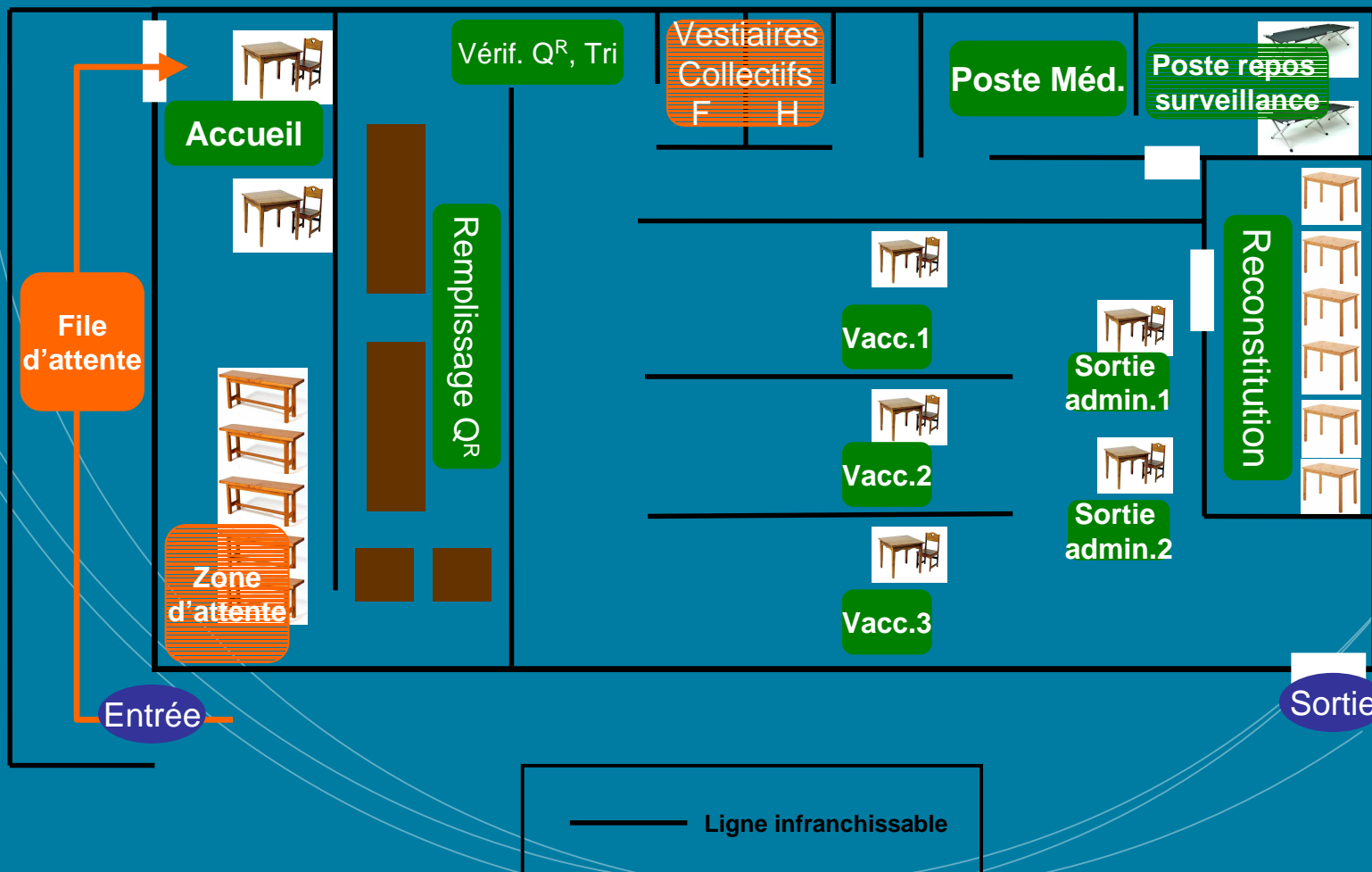
1 à 2 équipes-types par centre

Equipe-type de 15 personnes par vacation

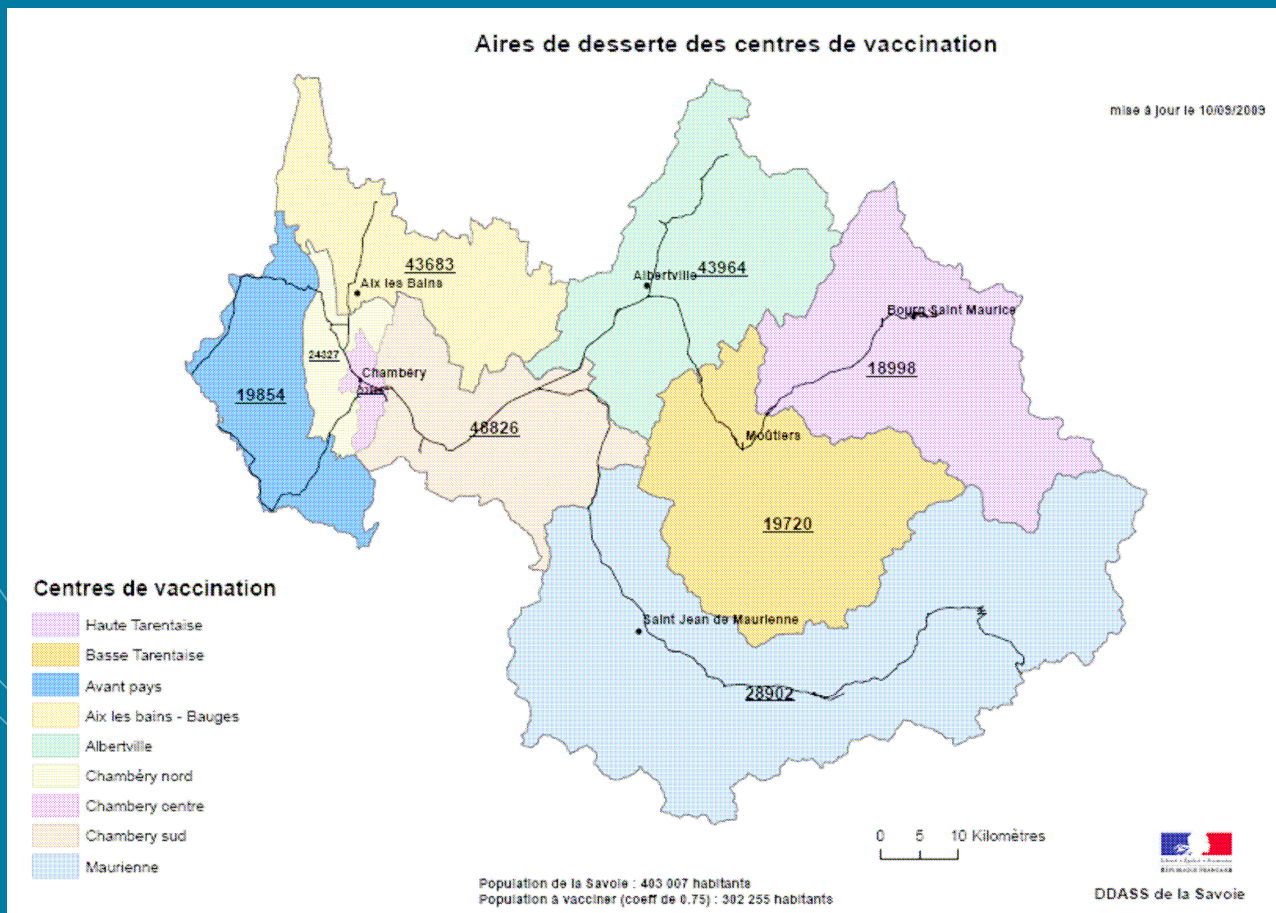
Organisation fonctionnelle



Organisation spatiale



Répartition des centres



Principes

- La participation des professionnels de santé est basée sur du volontariat
- Néanmoins, le régime retenu est celui de la réquisition posé par l'article L. 3131-8 du code de la santé publique. Il est en effet plus protecteur pour les professionnels qui interviendront
- Si ces candidatures étaient insuffisantes, la réquisition «non volontaire» s'appliquerait
- Des conditions de rémunération et d'assurance sont spécifiquement prévues

Centres de vaccination: équipe type

- 2 médecins non injecteurs , l'un pour la supervision du centre , l'autre pour la vérification des questionnaires problématiques et la prise en charge des problèmes liés à vaccination
- 3 injecteurs : IDE, SF, PMI, médecin libéral, , médecin remplaçant, interne, élève IDE 3è année
- 3 préparateurs : IDE, SF, PMI, élève IDE 2è année
- Personnel soignant de plein exercice : traitement du questionnaire
- Personnel administratif d'accueil

Contraintes logistiques

- Principes de la vaccination
 - Deux injections d'un même vaccin espacées de 21 jours (+/- 1 journée)
 - Impératif de traçabilité
- Quatre fabricants pour 6 vaccins :
 - Multi-doses (majorité) et mono-doses
 - Adjuvés et non adjuvés
 - Prêts à l'emploi ou à reconstituer
- Sécurité sanitaire
 - Chaîne du froid
 - Stérilité
- Contraintes
 - Calendriers de livraisons
 - Populations à vacciner
 - Capacité des centres de vaccination
- Gestion des DASRI
 - Tri - Entreposage - Enlèvement - Elimination

1 - La préparation de l'organisation d'un C.V.

- Demande une organisation préalable lourde et sans faille
- Demande une programmation logistique
- Appelle une gestion fine des ressources humaines
- Nécessite un briefing des personnels avant début de la vacation

2 - Les points sensibles

- « Traitement du questionnaire » : névralgique en cas d'affluence
- « Préparation des vaccins » : limiter pertes de doses (10-20%)
- « Injections » : gérer le stress, prévoir les malaises
- « Accueil » et « Sortie administrative » : gérer les files d'attente
- « Fluidité de l'approvisionnement » : dans un contexte d'incertitude

Centres de vaccination scolaire

Proposent aux parents pour leurs enfants ou aux jeunes adultes scolarisés une vaccination AH1N1

Implantés dans les collèges ou dans les lycées (20 à 21)

Servent de point de ralliement pour les écoles primaires

Sont armés par des équipes mobiles sur une période de 6 semaines

Chaque centre de vaccination scolaire est rattaché à un centre de vaccination pour sa logistique et l'approvisionnement des vaccins

